



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—
Collégiale Saint-Just

Numéro 141 – Octobre 2021 – 1 euro



LETTRE PASTORALE « CAP SUR LA MISSION »

Dimanche dernier, 26 septembre, notre archevêque, monseigneur Olivier de GERMAY, lors de la cérémonie durant laquelle le nonce apostolique lui remettait au nom du pape le pallium, signe de sa charge d'archevêque métropolitain, a rendu publique une lettre pastorale. Elle s'adresse à chacun d'entre nous, fidèles de Lyon, et définit les grandes orientations qu'il souhaite donner à l'ensemble du diocèse.

Je vous invite à en prendre connaissance¹ et vous livre quelques « lignes de force » et axes de réflexion ou de résolution.

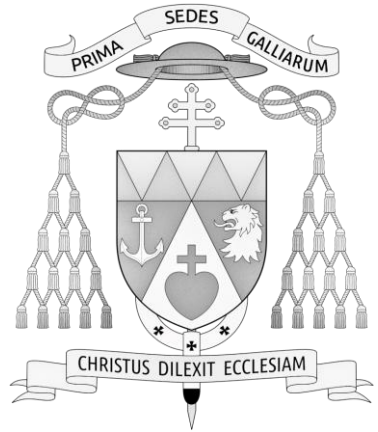
¹ [Lettre pastorale de Mgr Olivier de Germay - septembre 2021 by Association diocésaine de Lyon - issuu](#) ou scanner le QR-code ci-contre.



« En toute chose il faut considérer la fin », et c'est bien ce à quoi nous invite notre évêque : le but de ces orientations pastorales est qu'« advienne une Eglise diocésaine fraternelle qui puise son unité dans l'amour du Père, et se laisse guider par l'Esprit-Saint pour annoncer le Christ avec audace et humilité. »

Pour cela, Monseigneur fixe cinq axes de progression :

- ❖ Travailler à la communion
- ❖ Se recentrer sur le Christ
- ❖ Trouver un nouvel élan missionnaire
- ❖ Ajuster notre rapport au monde
- ❖ Dynamiser nos structures et modes de fonctionnement



« Recherchez l'unité » intime saint Paul aux Philippiens : savons-nous pardonner à ceux qui nous ont offensés ? Avons-nous le désir réel et effectif, non seulement de nous rapprocher de Dieu, mais aussi d'aider les autres à en faire autant ? Nous sentons-nous responsables les uns des autres, chacun à sa place ?

« Sans moi vous ne pouvez rien faire » nous dit Notre-Seigneur dans l'évangile selon saint Jean (xv, 5) : allons-nous puiser les forces dont nous avons besoin dans un contact quotidien, intime et sans cesse renouvelé avec Jésus ? Il y a certainement de nombreuses résolutions à (re)prendre en ce domaine : pratique renforcée des sacrements, prière sous toutes ses formes, particulièrement l'oraison, mais aussi la prière liturgique, le chapelet ; lecture et étude de la Parole de Dieu... Notre désir de sainteté ne doit pas rester théorique, mais se traduire en actes et se nourrir de l'union avec le Seigneur.

« Allez, de toutes les nations faites des disciples ! » (Mt, xxviii, 19) Comment pourrions-nous garder pour nous les trésors de la grâce, sans chercher à les transmettre ? Ayons à cœur de vivifier ce désir d'être missionnaires, formons-nous, efforçons-nous de faire rayonner le Christ vivant en nous dans tous les

aspects de notre vie quotidienne : familiale, paroissiale, professionnelle, associative, etc. Interrogeons-nous honnêtement et voyons si nous ne mettons pas la lumière sous le boisseau, si nous ne négligeons pas telle ou telle occasion de témoigner, pour des motifs bien peu surnaturels. N'oublions pas qu'il nous faut, sans être « du monde » (cf. Jn, XVII, 15), être « dans le monde » le levain dans la pâte.

Chers fidèles, en ce mois d'octobre, mois du Rosaire, invoquons la bienheureuse Vierge Marie : confions-lui nos résolutions ; prions-la de d'intercéder pour nous, comme elle le fit pour la chrétienté à Lépante il y a tout juste 450 ans. Qu'elle façonne nos âmes à l'image de la sienne pour accueillir et cultiver l'intimité avec Jésus, qu'elle fasse de nous des artisans de paix et d'extension du Royaume de Dieu.

Sursum corda !

abbé Paul Giard, fssp
chapelain.



CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

SEPTEMBRE 2021

Jeudi 2 septembre :

C'est la rentrée scolaire pour nombre d'enfants de la communauté !
Les écoliers de Sainte-Jeanne-d'Arc rentrent en classe après le repos estival.
L'école accueille en cette rentrée 98 élèves et 7 nouvelles familles.

Vendredi 3 septembre :

C'est au tour des collégiens du collège Saints François et Jacinthe de Fatima de rentrer !

Dimanche 5 septembre :

L'abbé Giard célèbre la Messe en rit lyonnais dans sa forme solennelle pour honorer Saint Just, patron de notre Collégiale. Ses reliques sont exposées à la vénération des fidèles.

Samedi 11 septembre :

Avec plus d'une vingtaine de séminaristes français ou francophones de Wigratzbad, arrivés la veille à Lyon, de nombreuses familles de la communauté se rendent à Ars pour confier leur rentrée, si troublée par le contexte ecclésial à l'intercession du St Curé. ,

Dimanche 12 septembre :

Le dimanche, nous nous retrouvons à la Messe de 10h qui, pour la première fois depuis des décennies, est célébrée dans une forme très solennelle du rit lyonnais, avec 3 sous-diacres, 3 diacres et 3 prêtres. À l'issue de la Messe, un grand nombre de fidèles vient pique-niquer dans les jardins de la maison Padre Pio. Ce week-end est une véritable joie pour les familles qui ont pu recevoir un

séminariste, et pour ces derniers qui repartent à Wigratzbad encore éblouis de la divine liturgie du matin, et réconfortés par l'accueil des Lyonnais !

Samedi 18 septembre :

Les enfants de chœur font aussi leur rentrée à la Collégiale où l'abbé Giard leur rappelle les bons gestes à adopter en liturgie, et le bon état d'esprit qui doit les animer dans le service de l'autel !

Samedi 25 septembre :

Au tour des unités des Scouts et Guides Saint-Louis de se retrouver après l'été au Collège et Lycée Saint-Thomas-d'Aquin d'Oullins. De nombreuses annonces sont faites, et c'est l'occasion pour l'association de tenir son assemblée générale. La Messe vient couronner cette rentrée fraternelle, où tous espèrent que l'année entamée puisse voir les activités se dérouler le plus normalement possible.

Dimanche 26 septembre :

Monseigneur de Germay reçoit le pallium en sa cathédrale des mains de S.E. monseigneur Celestino Migliore, nonce apostolique en France.

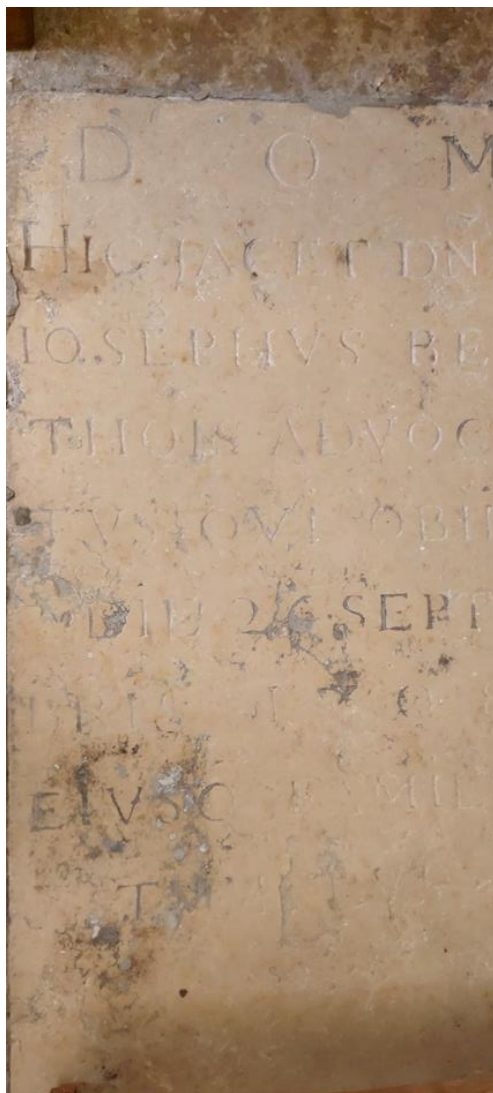
Le pallium est l'insigne des archevêques. Il est tissé avec de la laine de brebis qui ont été bénies le 21 janvier dernier (jour de la sainte Agnès). Les brebis renvoient à la figure du Bon Pasteur. Le pallium a ensuite été béni par le pape en la fête de St Pierre et St Paul après qu'il a été placé sur la tombe de St Pierre à Rome. Il est le signe de l'unité entre le pape et les archevêques métropolitains, signe de la communion de l'Église à travers le monde.

Ce même jour, notre évêque nous donne ses principales orientations pastorales pour les années à venir.

abbé Hubert Lion, fssp

UN DEFUNT DE SAINT-JUST A L'ILLUSTRE DESCENDANCE

Dans la chapelle latérale droite, devant l'autel de la Vierge, on remarque plusieurs pierres tombales. L'une d'elles, bien que cachée en partie par les bancs, porte une inscription que l'on peut déchiffrer sans peine :



DOM

HIC IACET DNS

IOSEPHVS BER

THOIS ADVOCA

TVS QVI OBIIT

DIE 26 SEPTEM

BRIS 1708

EIVSQ FAMILIE

TVMVLVS

soit : « À Dieu très Bon et très Grand. Ici repose Monsieur **Joseph Berthois**, avocat, qui mourut le 26^e jour de septembre 1708, et [se trouve] le tombeau de sa famille. »

photo P.P.

L'inscription n'occupe pas la totalité de la surface de la pierre, dont la partie inférieure est dépourvue d'indications. On ne sait donc pas si d'autres personnes ont été ensevelies dans ce tombeau. Peut-on cependant tenter d'en savoir plus sur Joseph Berthois et sur les membres de sa famille en exploitant les données parfois lacunaires ou imprécises des registres paroissiaux ?

Ceux de Saint-Just contiennent, à la date du 27 septembre 1708, l'acte de sépulture de « M^r Joseph Berthois, avocat en parlement, lequel est décédé le vingt-sixième du d^t, âgé de quarante-cinq ans ». L'acte mentionne en outre : « auquel enterrement ont assisté Mess^{rs} les chanoines, prêtres perpétuels, habitués et clerks, clergeons de la d^{te} église, le d^t s^t Berthois ayant reçu avec beaucoup de piété et d'édification ces derniers sacrements ». L'inhumation a eu lieu dans l'église et la présence du clergé au grand complet est à la mesure de la condition et de la piété du défunt.

L'indication de l'âge au décès permet de chercher 45 ans plus tôt, soit en 1663, l'acte de baptême de Joseph Berthois. Effectivement, on lit : « J'ay sous^{né} curé de S^t Just ondoyé l'enfant de M^r Bertois advocat ce 10^e mai 1663. Alboud ». L'acte est sommaire, puisqu'il s'agit d'un ondoisement. L'enfant a certainement survécu, mais on ne trouve pas l'acte de baptême correspondant, à moins que la cérémonie n'ait eu lieu dans une autre paroisse, mais c'est peu probable. Toutefois les indications de nom et de temps concordent avec celles de l'acte de sépulture. On trouve ensuite le baptême de Claudine Berthois, le 11 septembre 1664, fille de César Berthois, avocat en parlement, et de Françoise Guyot, qui avait été préalablement ondoyée. On peut donc supposer qu'il en a été de même pour son frère, mais que la mention de son baptême administré ultérieurement a été omise. Claudine Berthois, quant à elle, est morte le 15 février 1691 chez sa mère, rue de Trion, et enterrée le lendemain, selon son souhait, à Saint-Irénée. Elle avait une sœur jumelle, Hiéronyme, elle aussi préalablement ondoyée, morte le 16 août 1677 à l'âge de 12 ans. Deux autres jumeaux avaient été ondoyés le 25 décembre 1661, mais on ne sait s'ils ont survécu. Précédemment encore on trouve l'acte de baptême à Saint-Just, à la date du 20 octobre 1660, de Marguerite Françoise Berthois et, à la date du 26 avril 1659, d'une première Marguerite Françoise Berthois, dont les prénoms ont été redonnés à sa sœur née après sa mort, et, en remontant encore le temps, mais en passant à Saint-

Pierre-le-Vieux², celui de Madeleine le 2 février 1657 et celui de Marguerite le 14 décembre 1657. Il est à remarquer d'une part que Madeleine avait été préalablement ondoyée le 1^{er} novembre 1656 et que le baptême lui a été administré trois mois plus tard, d'autre part que Marguerite a été elle aussi préalablement ondoyée « dans la maison en nécessité par un ecclésiastique ». Le recours à l'ondolement paraît donc courant et nous éclaire ainsi sur le cas de Joseph Berthois. Par ailleurs, l'acte d'ondolement de sa sœur aînée Madeleine fait mention d'une dispense de « M. l'abbé de Saint-Just, grand vicaire ». Ainsi donc, si le mariage de **César Berthois et Françoise Guyot** a été célébré le 1^{er} novembre 1654 dans l'église Saint-Romain, dont ils dépendaient tous les deux, ils avaient déjà un lien avec la paroisse Saint-Just, peut-être parce qu'ils y avaient de la famille ou qu'ils y possédaient quelque bien. Il est précisé que César Berthois était, lors de son mariage, conseiller du roi et détenteur d'un office au grenier à sel de Saint-Symphorien-le-Château (actuellement Saint-Symphorien-sur-Coise) et que les actes de baptême de ses enfants le signalent comme avocat au parlement.

César Berthois lui-même, baptisé le 14 mai 1627 à Saint-Pierre-le-Vieux, est le fils de **Pierre Berthois**, conseiller à ce même grenier à sel de Saint-Symphorien-le-Château, et de Claudine Billet. Quant à son épouse, **Françoise Guyot**, née et baptisée à Saint-Pierre-le-Vieux, elle est la fille de François Guyot, greffier des tailles à Ambierle et procureur à la cour de Lyon, la petite-fille de Jean Guyot, marchand drapier à Villerest³, et l'arrière-petite-fille par sa mère d'un procureur à la cour de Lyon. César Berthois devient conseiller et procureur du roi aux gabelles du Lyonnais, mais on ne trouve pas trace de sa mort à Saint-Just. En revanche, sa veuve, Françoise Guyot, demeurant donc rue de Trion, est enterrée dans l'église le 28 juillet 1692.

² La paroisse Saint-Pierre-le-Vieux avait en fait son siège dans l'église Saint-Romain. Celle-ci, située non loin de la primatiale, fut démolie en 1744 en raison de son état de vétusté et le service paroissial transféré dans l'église voisine de Saint-Pierre-le-Vieux, elle-même disparue par suite de la Révolution. C'est pourquoi les registres paroissiaux font couramment état des deux dénominations.

³ Ambierle et Villerest sont deux localités de l'actuel arrondissement de Roanne dans le département de la Loire.

Pour en revenir à Joseph Berthois, on dispose de son acte de mariage, établi dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Platière⁴ le 4 mars 1696, où il épouse **Henriette Burdin**, fille d'un bourgeois de Lyon. De ce mariage est issue **Anne Berthois**, qui, le 9 avril 1731 à Saint-Paul, épouse **François Ampère**, marchand, bourgeois de Lyon. Ainsi la trace des Berthois à Saint-Just se perd-elle, mais il sera permis de relever que dans leur descendance figurent trois personnages ayant accédé à la notoriété, pour des raisons différentes et, pour l'un d'entre eux, du fait de circonstances particulièrement dramatiques.

C'est le cas d'abord de **Jean Jacques Ampère**, né en 1733 dans la paroisse de Saint-Pierre-Saint-Saturnin⁵, fils de François Ampère et d'Anne Berthois, donc petit-fils de Joseph Berthois et d'Henriette Burdin. Marié en 1771 à Saint-Nizier avec Jeanne Antoinette de Sutières Sarcey, négociant comme son père, il aurait pu mener la vie d'un bon bourgeois lyonnais vivant de ses rentes après s'être retiré des affaires à Poleymieux, si n'était survenue la Révolution dont il fut au départ partisan. Devenu juge de paix à Lyon dans le canton de la Halle aux Blés⁶ et habitant quai Saint-Antoine, il en vient à présider le tribunal de police correctionnelle et se trouve ainsi mêlé aux événements qui marquent durement la ville de Lyon à partir d'août 1792. Les tensions deviennent de plus en plus fortes entre Joseph Chalier et ses amis « exagérés » partisans de mesures extrêmes d'une part, les éléments modérés d'autre part, tandis qu'au niveau national s'exacerbe l'opposition entre girondins et montagnards. à la suite de la journée du 29 mai 1793, Chalier est arrêté et c'est Jean Jacques Ampère qui dirige les poursuites contre lui. Chalier est traduit devant le tribunal criminel le 15 juillet. Prévenu « d'avoir provoqué au meurtre, au pillage par ses écrits et ses discours⁷ », il est condamné le 16 et exécuté le jour même, dans des conditions d'ailleurs particulièrement affreuses. La rupture entre Lyon et la Convention dominée par les montagnards est consommée, c'est bientôt le siège, puis la répression. Jean Jacques Ampère, qui était resté à son poste pendant

⁴ Cette église, située dans la presqu'île, a disparu à la Révolution.

⁵ Église disparue, dont une partie des bâtiments est incluse dans le musée des Beaux-Arts.

⁶ Celle-ci se trouvait rue Grenette.

⁷ Louis Trenard et Serge Chassagne : *Lyon ville rebelle 1780-1800*, in *Histoire de Lyon des origines à nos jours*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2007, p. 641, et Bruno Benoit et Roland Saussac : *Lyon, la Révolution, le Consulat et l'Empire*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2017, pp. 39-42 et 105-108

l'insurrection et le siège, arrêté à son tour dès le 9 octobre, est l'une des premières et plus notables victimes de la répression, tandis que Joseph Chaliier est célébré par les vainqueurs comme héros et comme martyr. Jean Jacques Ampère est traduit le 22 novembre devant la commission de justice populaire, condamné, notamment pour avoir permis l'arrestation de Chaliier, et guillotiné le même jour en place publique. Dans la lettre qu'il écrit à sa femme avant d'aller au supplice, on relève cette phrase : « Mon cher ange, je désire que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale; je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée, à ceux qui l'ont ordonnée.»⁸

Il laissait deux enfants (une première fille était morte en 1792) : un garçon et une deuxième fille. **André Marie Ampère**, né le 20 janvier 1775 à Saint-Nizier, profondément affecté par la mort tragique de son père, accéda à la renommée dans le domaine scientifique, notamment par ses travaux sur l'électromagnétisme. Il fit partie de l'Académie des sciences et fut professeur à l'École polytechnique et au Collège de France. On rappellera surtout que son nom a été donné à l'unité internationale d'intensité électrique et que la ville de Lyon l'a particulièrement honoré en donnant son nom à une place où se trouve sa statue et à un lycée. Il est mort en 1836 à Marseille.

Son fils, **Jean-Jacques Ampère**, né à Lyon en 1800, mort en 1864, s'est illustré comme historien, professeur au Collège de France et académicien.

Ainsi donc, l'évocation de Joseph Berthois, si elle ne permet pas de décrire plus avant sa descendance directe, donne l'occasion d'aller et venir dans Lyon au gré des événements qui jalonnent l'histoire de sa famille, mais aussi de parcourir le temps, y compris au moment d'événements majeurs, et de rencontrer des gloires de la recherche et de la science.

Pierre Pueyo

2 août 2020

⁸ *ibid.*, pp. 645-646 et Antonin Portallier : *Tableau général des victimes & martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais, spécialement sous le régime de la Terreur 1793-1794*, Saint-Etienne, 1911, p. 5. Voir :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k41509h/f24.item.r=Tableau+général+des+victimes+&+martyrs+de+la+Révolution.langFR.zoom>

ORDO LITURGIQUE

OCTOBRE 2021 – MOIS DU TRES SAINT ROSAIRE

Vendredi 1^{er} octobre : Saint Rémi, évêque et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 2 octobre : les Saints Anges Gardiens, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 3 octobre

19^{ème} dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe, Vert

Solennité de Notre-Dame du Saint Rosaire, 2^{ème} classe, Blanc

Lundi 4 octobre : Saint François d'Assise, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mardi 5 octobre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert

Mercredi 6 octobre : Saint Bruno, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Jeudi 7 octobre : Notre-Dame du Saint Rosaire, 2^{ème} classe, Blanc

Vendredi 8 octobre : Saint Ethère, évêque de Lyon, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 9 octobre : Saint Denis, évêque et martyr, Saints Rustique et

Eleuthère, martyrs, 3^{ème} classe, Rouge

Dimanche 10 octobre

20^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe, Vert

Lundi 11 octobre : Maternité de la Sainte Vierge, 2^{ème} classe, Blanc

Mardi 12 octobre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert

Mercredi 13 octobre : Saint Édouard, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Jeudi 14 octobre : Saint Calixte I^{er}, pape et martyr, 3^{ème} classe, Rouge

Vendredi 15 octobre : Sainte Thérèse d'Avila, vierge, 3^{ème} classe, Blanc

Samedi 16 octobre : Saint Antioche, évêque de Lyon, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 17 octobre

21^{ème} Dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe, Vert

Lundi 18 octobre : Saint Luc, évangéliste, 2^{ème} classe, Rouge

Mardi 19 octobre : Saint Pierre d'Alcantara, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Mercredi 20 octobre : Saint Jean de Kenty, confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Jeudi 21 octobre : Saint Viateur, clerc de Lyon et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc
Vendredi 22 octobre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Samedi 23 octobre : Saint Antoine-Marie Claret, évêque et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc

Dimanche 24 octobre
Dédicace de l'église primatiale, 1^{ère} classe, Blanc

Lundi 25 octobre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Mardi 26 octobre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Mercredi 27 octobre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Jeudi 28 octobre : Saint Simon et Saint Jude, apôtres, 2^{ème} classe, Rouge
Vendredi 29 octobre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Samedi 30 octobre : de la Sainte Vierge le samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 31 octobre
Notre-Seigneur Jésus Christ-Roi, 1^{ère} classe, Blanc

Lundi 1^{er} novembre
Toussaint, 1^{ère} classe, Blanc

Mardi 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles Défunts, 1^{ère} classe, Noir
Mercredi 3 novembre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Jeudi 4 novembre : Saint Charles Borromée, évêque et confesseur, 3^{ème} classe, Blanc
Vendredi 5 novembre : de la férie, 4^{ème} classe, Vert
Samedi 6 novembre : de la Sainte Vierge le samedi, 4^{ème} classe, Blanc

Dimanche 7 novembre
24^{ème} dimanche après la Pentecôte, 2^{ème} classe, Vert



POURQUOI SOMMES-NOUS SUR LA TERRE ?

Introduction

Pourquoi étudier cette année le *Credo*? Parce que notre amour de Dieu dépend de la connaissance que nous en avons. Et comment mieux le connaître sinon en l'écoutant et en approfondissant ce qu'il nous a révélé à son sujet? Oui, Dieu a parlé à l'homme; c'est ce que nous appelons la Révélation. Il nous a dévoilé les grands secrets de son cœur afin que nous puissions, dès cette vie, le connaître comme il se connaît, l'aimer comme il s'aime.

Le *Credo* est donc le résumé de la Révélation, qui contient tout ce que nous devons savoir pour aller au ciel. Il est donc fondamental de toujours plus l'approfondir, nous qui sommes des « chercheurs de Dieu ».

Et puis, n'oublions pas que nous avons aussi un rôle d'apôtre. Comment pourrions nous répondre aux questions de nos contemporains si nous ne connaissons pas notre foi, si nous ne connaissons pas notre *Credo*? Car la foi se transmet en l'annonçant. Comme le dit saint Paul, « comment invoquer le Seigneur sans avoir d'abord cru en lui? Comment croire en lui sans avoir entendu sa parole? Comment entendre sa parole, si personne ne l'a proclamée? (*Rm. 10, 14*)

Alors, lançons-nous dans la découverte des secrets de notre foi. Cette foi qui ne cherche qu'à grandir en notre âme en se perfectionnant.



Pourquoi sommes-nous sur la terre ?

De même que l'écolier ou l'étudiant fréquentent l'école en vue d'un but déterminé, c'est-à-dire d'une carrière à embrasser, ainsi l'homme est sur la terre, à l'école de la vie, pour atteindre un but sublime, le bonheur éternel. L'homme a été créé pour connaître, aimer et servir Dieu, ainsi que pour sa gloire ; par là il acquiert le bonheur éternel après la mort, et en quelque sorte déjà durant cette vie par la foi reçue au baptême.

1- Nous sommes sur la terre afin d'obtenir le bonheur éternel par la glorification de Dieu

La gloire de Dieu est le but de toute la création. Toutes les créatures ont été faites par Dieu (et sont maintenues dans l'être) afin que par elles, la perfection, la gloire divine fût révélée aux créatures raisonnables, c'est-à-dire aux anges et aux hommes et afin que celles-ci louent et honorent Dieu.

« Poussé par sa bonté infinie, le Bon Dieu créa le ciel et la terre, les anges et les hommes, les êtres vivants et inanimés, afin que chacun le louât et l'honorât selon sa dignité et ses facultés. » (P. Cochem)

Le Seigneur a tout fait à cause de lui. Voilà pourquoi l'homme aussi a été créé dans le but de révéler la gloire de Dieu. Cette gloire, tout homme la révèle, qu'il le veuille ou non. Le magnifique organisme de son corps, les sublimes facultés de son esprit, les récompenses du juste, les châtiments du pécheur, en un mot, tout en lui annonce la gloire de Dieu : sa toute-puissance, sa sagesse, sa bonté, sa justice, etc.

Mais l'homme, étant un être raisonnable et libre, glorifiera Dieu surtout par sa connaissance de Dieu et l'usage de sa liberté ; et il le fait en choisissant Dieu, en l'aimant, en l'honorant.

Puisque l'homme n'est pas créé uniquement pour la vie terrestre, mais surtout pour la vie du ciel, il en résulte qu'il n'est qu'un voyageur, un étranger ici-bas. La vie est un voyage, un pèlerinage vers un sanctuaire commun. (*Saint Basile*) Cette vie ne sert qu'à préparer l'autre. (*Saint Curé d'Ars*)

2- Nous n'existons pas pour amasser des trésors terrestres

Par conséquent, le but de cette vie ne se trouve pas dans les honneurs ni dans les plaisirs des sens. Celui qui ne poursuit que ce seul but (le bonheur terrestre), agit de façon aussi insensée que le voyageur qui, séduit par les charmes de la route, s'arrête trop longtemps, est surpris par l'hiver et n'arrive pas à son but. (*Saint Augustin*)

Nous ne sommes pas créés pour cette terre. Aussi, le Christ nous dit : « Une seule chose est nécessaire... cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donnée par surcroît. » (*Lc. 10, 42 ; Mt. 6, 33*)

Beaucoup d'hommes, hélas, oublient leur destinée ; ils ne songent qu'aux choses présentes et éphémères, à l'argent, aux plaisirs, aux dignités. Leur tombe pourrait porter comme épitaphe : « Ci-gît un insensé ; jamais il n'a su pourquoi il vivait. »

Pourtant, le Christ ne cesse de rappeler aux hommes dans l'évangile, leur fin dernière. Saint Philippe Néri faisait de même vis-à-vis d'un étudiant auquel il adressait toujours la question : « et après ? »

Celui qui ne se soucie pas du but, n'est pas un voyageur mais un vagabond. Jésus le compare à un homme qui dort (*Mt. 25, 5*) ; celui qui est soigneux de son salut, qui prend soin de son âme, est au contraire, comparé à un homme qui veille. (*Mt. 24,42*)

Comment obtenons-nous le bonheur du ciel ?

Le bonheur éternel consiste dans l'union à Dieu. Cette union se produit par un acte de l'intelligence (par la connaissance ou plutôt par la vue de Dieu) et un acte de la volonté (par lequel nous aimons Dieu).

Voulons-nous atteindre ce but, ce bonheur éternel, il faut déjà nous en rapprocher ici-bas. Il faut chercher à connaître et aimer Dieu de plus en plus chaque jour.

Or, l'amour consiste, comme nous le rappelle Jésus dans l'évangile (*Jn. 14,21*), dans l'observation des commandements.

Il en résulte que nous obtiendrons le ciel par les moyens suivants :

1- Il faut chercher à connaître Dieu par la foi aux vérités révélées par lui

Le Christ nous dit : « Ceci est la vie éternelle, qu'ils vous connaissent vous, ô père, le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. (*Jn. 17, 3*) Dieu affirme que la connaissance de Dieu conduit l'homme au bonheur.

2- Il faut accomplir la volonté de Dieu par l'observation de ses commandements

C'est ce que Jésus dit au jeune homme riche de l'évangile : « Si tu veux entrer dans la vie éternelle, observe les commandements. » (*Mt. 19, 17*)

Mais nous le savons bien, réduit à ses propres forces, l'homme ne peut ni croire, ni observer les commandements ; il a besoin pour cela de la grâce de Dieu.

L'homme, considéré en lui-même, a besoin de la grâce pour atteindre son but. Adam, même dans l'état d'innocence (avant le péché originel), en avait besoin car nous ne pouvons pas atteindre le surnaturel par nos propres forces naturelles.

Celui qui veut faire un long voyage, a besoin de ressources autres que la faculté de marcher. Ainsi, avons-nous besoin dans notre marche vers le ciel, du secours divin.

Mais il faut ajouter que l'homme est particulièrement affaibli par le péché originel ; la grâce en devient d'autant plus nécessaire. Le sentiment de notre faiblesse doit nous porter à chercher le secours qui ne se trouve qu'en Dieu : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. » (*Jn. 15, 5*)

Mais où allons-nous puiser la grâce de Dieu ? Principalement dans les sacrements.

3- Nous devons puiser aux sources de la grâce qui sont le Saint sacrifice de la messe, les sacrements et la prière

Un sacrement est un signe sensible, institué par Jésus-Christ pour causer ou augmenter en nous la grâce. Ils sont des « touchers » de Dieu qui nous irriguent de la vie divine.

La foi est comme la route conduisant à la porte du ciel, les commandements sont comme les poteaux indicateurs et les grâces comme des provisions.

4- Celui qui veut faire son salut doit avoir de la religion

En effet, la religion est la connaissance de la divinité, unie au service de Dieu et à une conduite conforme à la volonté de Dieu.

La religion n'est donc pas une affaire de sentiment. Elle se montre dans l'application de principes fermes, révélés par Dieu. Elle donne pour toutes nos actions la mesure de ce qui est juste envers Dieu.

La religion n'est pas non plus affaire de science, une simple connaissance des choses religieuses, sinon, les démons mêmes seraient religieux, car ils savent ce que Dieu veut, mais agissent dans un sens contraire. La religion comprend aussi le service de Dieu qui demande des actes extérieurs notamment à travers la liturgie, prière publique de l'Eglise.

5- Celui qui veut se sauver, doit chercher à devenir semblable à Dieu

Comme dans toute amitié, l'amour entraîne la ressemblance. Et Dieu veut nous assimiler à lui, par la grâce qui est la participation à la nature divine. De plus, Dieu étant charité, la sainteté se trouve dans la perfection de la charité. L'homme devient de plus en plus semblable à Dieu si toutes ses pensées et tous ses actes ressemblent à la pensée, aux actions divines. C'est pourquoi, saint Léon disait que « les commandements de Dieu sont un miroir où l'on voit, jusqu'à quel point on est ou non semblable à Dieu. »

Il n'y a pas de bonheur parfait ici-bas

1- Les biens de ce monde ne peuvent nous rendre heureux

En effet, ils ne peuvent rassasier notre âme. Au contraire, ils empoisonnent souvent la vie, et nous abandonnent à la mort.

Ces biens terrestres nous trompent : ce sont des bulles de savons, irisées des plus brillantes couleurs, mais qui ne sont que des gouttes d'eau. Le monde est l'ennemi de ses amis. (*Segneri*)

L'homme est né pour Dieu et le bonheur du ciel ; c'est en Dieu seul qu'il trouvera la vie et la satisfaction de sa soif. Aussi, saint Augustin s'écrie-t-il : « Vous nous avez créé pour vous Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu' à ce qu'il ne repose en vous. »

Notre âme, a besoin de nourriture digne d'elle. De même que notre corps ne peut se nourrir de biens spirituels, de même, notre âme ne sera rassasiée par rien de corporel.

De plus, n'oublions jamais que les linceuls n'ont pas de poches. Nous n'emporterons rien de matériel au ciel ; juste notre âme avec ces vertus.

Les biens temporels existent uniquement pour nous aider à acquérir le bonheur éternel. Toute la création n'est qu'une échelle, dont chaque créature est un échelon pour monter vers Dieu. (*Weninger*)

Nous devons les utiliser avec mesure et détachement. C'est l'esprit de pauvreté que nous trouvons dans l'évangile.

Il faut donc regarder les biens de ce monde comme des moyens qui nous servent à atteindre notre dernière fin ; mais dès qu'ils se transforment en obstacles, nous devons nous en détacher. Comme dit saint Alphonse de Ligaurie « les biens doivent être nos esclaves et non l'inverse. »

2- L'évangile de Jésus-Christ : le seul chemin du bonheur

L'évangile, « la bonne nouvelle de la victoire », nous donne toute la doctrine nécessaire où nous y trouvons notre contentement. C'est ce que Jésus dit à la samaritaine : « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif. (*Jn. 4, 13*) Puis, lorsqu'il promet le Saint Sacrement dans la synagogue de Capharnaüm, il répète : « Celui qui vient à moi, n'aura point faim. » (*Jn. 6, 35*)

3- Celui qui suit la doctrine de Jésus sera persécuté

Mais ces persécutions ne pourront pas lui nuire.

« Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, souffriront persécution. » (2 Tim. 3, 12)

En effet, la vie tout entière du chrétien est croix et martyre, s'il veut vivre selon l'Évangile. « Le serviteur n'est pas au-dessus de son maître. » (Mt. 10, 24), c'est-à-dire le serviteur n'a pas droit à un sort meilleur que le Christ, son maître.

Cependant, le Christ ajoute : « Celui qui écoute et pratique mes paroles, est comparable à un homme prudent qui bâtit sa maison sur un rocher. » (Mt. 7, 24)

Bâtir sur Dieu, c'est bâtir sur un fondement inébranlable. Les persécutions n'empêchent jamais l'œuvre de Dieu de s'étendre ; au contraire, elles les favorisent.

Nous le savons, les tristesses du calvaire sont suivies des joies de la résurrection. Un bon chrétien n'a rien à craindre ni des hommes, ni du démon. Si Dieu est avec nous, qui pourra être contre nous.

4- Le bonheur parfait n'est pas possible ici-bas ; car personne ne peut absolument échapper aux souffrances.

Le mondain, nous l'avons vu, est sujet au malheur, et le juste est persécuté. Personne n'échappe à la souffrance en cette « vallée de larmes » qu'est notre vie. Le bonheur et le malheur, la joie et la douleur alternent dans la vie, comme le soleil et la pluie dans la nature.

Mais la souffrance n'empêche pas le bonheur d'une âme en état de grâce qui sait que le ciel est commencé par l'état de grâce, car qu'est ce que la grâce sinon Dieu dans mon cœur ?

Il est grand temps donc, de grandir dans cette union à Dieu afin de traverser au mieux cette vie terrestre qui n'est qu'une courte préface d'un livre sans fin.

Lançons-nous à la découverte de Dieu.

abbé Côme Rabany, fssp

JEROME SAVONAROLE ET LES IMAGES



*Adoration des Mages
Domenico Ghirlandaio*

La figure de Jérôme Savonarole montre un aspect peu connu de la Renaissance florentine : celui de l'ascèse et de la sévérité, en tout point opposé au faste et au luxe de ses rivaux, la famille Médicis. Pour autant Savonarole, religieux dominicain, est représentatif d'un certain XV^{ème} siècle florentin, et d'un courant minoritaire mais réel de la Renaissance italienne.

Florence au XV^{ème} siècle émerge en Europe dans un bouillonnement d'idées et un enthousiasme où certains esprits ont pu voir disparaître le Christianisme derrière l'abondance d'érudition latine et grecque et le grand mouvement humaniste. Cela a certainement été la vision de Savonarole qui a réagi avec la fougue qui caractérisait sa personnalité. Il est devenu maître de la ville de Florence en 1494, après la chute des Médicis, et il y institue un véritable état théocratique caractérisé par son rigorisme et son austérité (le fameux bucher des vanités, organisé en 1497, est resté fameux : des jeunes gens étaient envoyés collecter tous les objets jugés alors licencieux, dont des œuvres d'art insignes, pour être brûlés).

Excommunié par le pape Alexandre VI, il est finalement emprisonné, condamné par l'Inquisition et brûlé sur un bûcher sur la place de la Seigneurie, là même où il avait installé le bucher des vanités. Le peuple florentin s'était lassé de ses austérités, et immédiatement après son exécution, les tavernes rouvrent et les jeux reprennent.

En beaucoup de choses, Savonarole a été excessif. Mais il est cher aux cœurs de certains spirituels, et on doit se souvenir que saint Philippe Néri avait en son temps dessiné une auréole sur une image de Savonarole qu'il avait en sa possession... Ces épisodes anecdotiques ne sont pas rares, et le statut de Savonarole, s'il est ambigu, n'en demeure pas moins passionnant, jusqu'à ses derniers écrits en prison, bouleversants d'humilité, que le Cardinal Journet a fait connaître.

Ce qui nous intéresse, c'est qu'il y a eu chez Savonarole une véritable politique des images, pendant son court règne sur la cité florentine. Un peintre comme Sandro Botticelli a partagé vers 1497 les interrogations et les convictions de Savonarole et son art s'en est ressenti, après qu'il ait lui-même livré au feu certains de ses tableaux.

Ce sermon de Savonarole, qui date de 1496, donne sa vision des arts visuels et de leur dimension morale, vision proche de l'iconoclasme :

« Vous sacrifiez encore à Moloch, dit le prophète, c'est-à-dire au diable. Vous avez dédié mon temple et mes églises à votre dieu Moloch. Quels sont les usages qui règnent à Florence ? (...) Les figures que vous faites peindre dans les églises sont les images de vos dieux, et les jeunes gens disent ensuite en voyant telle ou telle femme : « Voici Madeleine ; voici saint Jean », parce que vous faites peindre dans les églises des figures à la ressemblance de celle-ci ou de celle-là, ce qui est fort mal et constitue une grave insulte aux choses de Dieu. Vous, peintres, vous agissez mal. Si vous saviez ce qui s'ensuit et ce que je sais, vous ne peindriez plus de la sorte. Vous mettez toutes les vanités dans les églises.

Croyez-vous que la Vierge Marie fût vêtue comme vous la représentez ? Je vous dis qu'elle était vêtue simplement, comme une pauvre femme, et qu'elle laissait à peine voir son visage. De même, sainte Élisabeth était vêtue avec simplicité. Vous feriez une très bonne action si vous effaciez les figures sans modestie. Vous donnez à la Vierge Marie des costumes de courtisane. Voilà comment le culte divin est profané, tandis que l'on ne se soucie plus que de son honneur propre. Regarde dans tous les coins des couvents : tu les verras couverts des armoiries de ceux qui les ont construits. Je lève la tête en direction de cette porte : je crois qu'au-dessus d'elle il y a un crucifix, et il y a là des armoiries ; va plus loin, lève la tête : il y a d'autres armoiries. Toutes choses sont couvertes d'armoiries. Je me mets un ornement sacerdotal (...) ce sont des armoiries ; telles sont donc vos idoles, auxquels vous destinez vos sacrifices. »

Certes il y a des accents un peu protestants dans cette condamnation véhémement du luxe, de la vanité et du paganisme dans les images (surtout dans le soupçon immédiat d'idolâtrie, et dans l'opiniâtreté à condamner certains éléments iconographiques, comme les armoiries qui sont traditionnelles dans l'Eglise), à l'époque complexe de la Renaissance.

Mais voyons-y également une aspiration à un art purifié de ses éléments mondains, pour rejoindre l'idéal de la religion chrétienne.

abbé Jean-Cyrille Sow, fssp



ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, tous les vendredis hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio.
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochains cours les mercredis 13 octobre, 10 et 24 novembre.**
- ❖ Pour étudiants et jeunes professionnels : **Cercle Saint-Alexandre.**
Contact : abbé Côme Rabany, au 06 66 71 08 36.
Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>
Prochaine séance : **lundi 18 octobre, 20h00**, 2 rue Franklin (Lyon 2).
- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : le Credo. Un tract est à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Premier cours le jeudi 7 octobre.**

Servants de messe

Répétitions **le samedi**, de 9h30 à 11h00, à la collégiale Saint-Just.

Prochaines répétitions les **16 octobre**, 20 novembre, 18 décembre, 15 janvier, 19 mars, 9 avril, durant la semaine sainte et 7 mai.

Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- Récollecion le matin à la Maison Padre Pio : messe (8h30), conférence (9h45) et heure sainte avec confessions (10h30) Fin à 11h30.

- Messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00, à la collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

Rosaire pour la Vie

Le **samedi 16 octobre** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

Dates suivantes : 20 nov., 18 déc., 15 jan., 19 fév., 19 mars, 16 avr., 21 mai et 18 juin.

Ouverture de l'église le samedi après-midi

Nous ouvrons la collégiale les samedis après-midi de 15h00 à 18h00, en période scolaire et de Pâques à la Toussaint. Nous recherchons pour cela des personnes qui acceptent d'assurer des permanences. C'est un bon moyen de faire connaître notre église et de faire de l'apostolat.

Merci de contacter Monsieur Beth, au 07 60 46 58 18.

ANNONCES PONCTUELLES



Fête de la Toussaint – lundi 1^{er} Novembre

Messes aux horaires habituels du dimanche

Commémoration des fidèles trépassés – mardi 2 novembre

- Messes à Saint-Just à 07h00 – 11h00 et 18h45 (chantée)
- Messe à la Maison Padre Pio à 08h30

RENDEZ-VOUS 2021-2022



- ❖ sam. 4 déc. 2021 : Récollecion de l'Avent – messieurs
- ❖ sam. 11 déc. 2021 : Récollecion de l'Avent – dames
- ❖ sam. 5 mars 2022 : Récollecion de Carême – dames
- ❖ sam. 12 mars 2022 : Récollecion de Carême – messieurs
- ❖ 10-17 avr. 2022 : Semaine Sainte
- ❖ sam. 7 mai 2022 : Confirmations par S.E. Mgr Gobilliard
- ❖ dim. 15 mai 2022 : Professions de foi
- ❖ dim. 19 juin 2022 : Premières communions
- ❖ sam. 25 juin 2022 : Kermesse paroissiale

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal¹, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

1. Soixante-six pour cent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de bien
vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

INTENTIONS DE MESSES

Prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-

-

-

Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;

- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;

- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

DON EN LIGNE : dons.fssp.fr/lyon



Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : Octobre 2021.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 www.communicantes.fr

Abbé Paul Giard - Chapelain

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : abbe@giard.fr

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 66 71 08 36 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com

Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : sowjc@yahoo.fr



COLLEGALE SAINT-JUST - 41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

Dimanche et jour de précepte

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : Messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi

- 18h45 : Messe lue, *17h45- 18h30 confessions*

Le vendredi

- 07h00 : Messe lue, *sauf vacances scolaires*
- 18h45 : Messe lue, *17h45- 18h30 confessions*

Le samedi

- 11h00 : Messe lue, *9h45- 10h45 confessions*



MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, *sauf vacances scolaires*